les AVENIERES GENAS THUELLIN

Vie Citoyenne

Journal d'Information Municipale

A la rencontre des habitants

N° 27 Juin 2022

Edito du Maire p2

> VIE MUNICIPALE p3

Gouvernance p4

> Les Finances p8

> Les Projets p12

> VIE SOCIALE

Actions du CCAS p16

> VIE CULTURELLE p19

> VIE ASSOCIATIVE p20

Calendrier des fêtes p22

> Le Mot du Maire

Chères Aveyrlinoises, Chers Aveyrlinois,

Ce nouveau numéro de vie citoyenne consacre une partie de ses pages aux finances communales. Même si elles se portent bien, il a fallu savoir prendre des décisions importantes pour mettre à niveau le taux d'imposition de la taxe foncière, seul « levier » qui reste à disposition des communes après la suppression de la taxe d'habitation. Cet ajustement d'impôt va permettre à la commune de continuer à étoffer le service public ainsi que prévoir l'avenir pour le développement de la commune.

De nombreux projets de travaux de bâtiments et voiries sont en cours de réflexion et de réalisation. Je vous laisse les découvrir au fil de votre lecture.

Je vous encourage à venir participer aux différentes manifestations d'associations qui vont avoir lieu cet été pour animer notre commune et découvrir ou redécouvrir notre patrimoine naturel notamment avec les sorties kayak pour visiter notre Rhône et ses Lônes.

Bel été à tous et bonnes vacances.

La Maire, ***Myriam BOITEUX***

> Vie Municipale

> Inauguration du Monument aux Morts de Veyrins

> Cérémonies du 8 mai

Les Avenières

Thuellin

Présentation du Conseil municipal et de la gouvernance

La Maire

Myriam BOITEUX
Maire de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin

Les Maires délégués

Nicole SITRUK
Maire déléguée des Avenières
Adjointe en charge du commerce et de l'artisanat et de la communication

Youri GARCIA
Maire délégué de Veyrins-Thuellin
Adjoint en charge des finances

Les Adjoints et les conseillers délégués

Danielle GARCIA
Adjointe en charge des affaires sociales, de la santé et de la famille

Joël BORDEL
Adjoint en charge de la voirie et des réseaux

Josiane GIPPET
Adjointe en charge du bien vieillir et du devoir de mémoire

Pierre PANDRAUD
Adjoint en charge l'aménagement du territoire et de l'environnement

Simone SALAS
Adjointe en charge du logement et des solidarités

Maurice NICOLAS
Adjoint en charge de la citoyenneté, de la démocratie participative et de la jeunesse

Sylvie MELIN
Adjointe en charge de la vie associative et des sports

Christian LEPREVOST
Adjoint en charge des affaires scolaires et de l'enfance

Gilles MONNET
Conseiller Délégué en charge de la défense incendie, des cérémonies et festivités

Emilie LOPEZ
Conseillère Déléguée en charge de la culture et du tourisme

Bernard CASTILLA
Conseiller délégué en charge des équipements publics

Les Conseillers Municipaux

Catherine LE CHARTIER

Maryse BILLET

Tristan PAIN

Christiane GAYMARD

Jean-Pierre HENNEBERT

Rachel MARTINET

Coralie VIAL

Benoît STOCARD

Sylvia DHERMY

Les Conseillers Municipaux de l'Opposition

Henri MIEGE

Cécile VIAL

Luc FABRIZIO

Carole CORBET

Sophie CORTEY

Laurent FOUCHER

Christian AYNE-THERON

Edmond DAMAIS

Les élus communautaires

Nicole SITRUK
11ème Vice-Présidente en charge de l'habitat, du logement et des gens du Voyage

Conseillers communautaires :

Youri GARCIA
Simone SALAS
Bernard CASTILLA
Tristan PAIN
Myriam BOITEUX
Luc FABRIZIO

CCAS

CCAS
Membres élus

Danielle GARCIA
Josiane GIPPET
Simone SALAS
Sylvie MELIN
Maurice NICOLAS
Christian LEPREVOST
Maryse BILLET
Gilles MONNET

Membres nommés

Yvan BARAZA
Monique BEDEL
Roger BOT
Alain DELRIEU
Patrice GRAZIANO
Bernard GUINET
Chantal REY
Gerard VERFAY

> PLU

> Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune deleguée de Veyrins

La modification du Plan Local d'Urbanisme est motivée par la volonté de soutenir l'activité économique pourvoyeuse d'emplois sur le territoire, en respect des orientations inscrites au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le projet d'extension d'une entreprise a amené la commune à s'interroger sur le Coefficient d'Emprise au Sol (CES), fixé à 50% sur les zones Ui du PLU de la commune déléguée de Veyrins-Thuellin. En effet, ce ratio est aujourd'hui globalement faible dans un contexte d'économie d'espace et le souhait de développement des entreprises.

La commune a donc décidé de réfléchir plus globalement à l'occupation de l'ensemble des zones d'activités du territoire de la commune déléguée de Veyrins-Thuellin et à leur potentiel d'évolution.

La modification porte plus précisément sur l'augmentation du coefficient d'emprise au sol fixé en zone d'activités (zones Ui), afin de permettre à ces zones d'activités d'assurer leur vocation d'accueil d'activités économiques nouvelles sur la commune et de développement des entreprises présentes. Il est également proposé de permettre une souplesse quant aux espaces végétalisés exigés dans ces zones.

Le règlement écrit du PLU de la commune déléguée de Veyrins-Thuellin sera modifié en augmentant le coefficient d'emprise au sol de 50% à 70% et en modifiant de manière mineure la règlementation relative aux espaces végétalisés.
Cette procédure est conduite par modification dite de droit commun prévue aux articles L.153-36, L.153-37, L.153-40 à L.153-44 du Code de l'Urbanisme.

Le dossier a fait l'objet d'une demande d'examen « au cas par cas » auprès de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale pour juger de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale. Après examen, cette dernière n'est pas nécessaire.

Le dossier de modification du PLU a également été notifié au Préfet et aux personnes publiques associées mentionnées aux article L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme. Il a fait l'objet d'une enquête publique, qui s'est tenue du 9 au 25 mai.

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 juillet prochain, Madame la Maire présentera le bilan de cette enquête publique aux conseillers municipaux qui délibèreront pour adopter le projet de modification.

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 juillet prochain, Madame la Maire présentera le bilan de cette enquête publique aux conseillers municipaux qui délibèreront pour adopter le projet de modification.

> Le Personnel Communal

> Bienvenue à Christelle Feret

Suite à appel à candidature pour le poste de responsable des équipes scolaires et entretien, Christelle FERET a intégré l'équipe communale des Avenières Veyrins-Thuellin le 1er mai 2022.
A l'origine professeur en lycée, elle a exercé en tant que professeur en collège puis professeur en école primaire. Elle a dans un second temps travaillé au sein de différentes collectivités territoriales et assumé les missions de chef des équipes scolaires et d'entretien.

>O.T.V OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

les AVENIERES VEYRINS >THUELLIN

POLICE MUNICIPALE RF

Madame, Monsieur,
Vous souhaitez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances.
Durant votre absence, les fonctionnaires de Police Municipale effectueront des passages aux abords de votre lieu d'habitation, de votre commerce ou dans les parties communes des immeubles (si l'accès reste simple), décrit ci-après.
Nous vous informons que notre service ne prend pas de clé des habitations durant votre absence.

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

TYPE : ☐ Maison ☐ Appartement ☐ Commerce
QUALITÉ : ☐ Particulier ☐ Commerçant

DATE DE DEPART : **DATE DE RETOUR :**

Nom, Prénom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

PERSONNE AUTORISÉE À ENTRER : ☐ OUI ☐ NON.

Nom, Prénom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Cette personne a –t-elle les clés ? ☐ OUI ☐ NON

Autre personne ayant les clés :

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'INCIDENT :

Nom, Prénom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

OBSERVATION :

▶ Y a-t-il une alarme ? ☐ OUI ☐ NON
Nom et numéro de la société : .....

▶ Y a-t-il des animaux ? ☐ OUI ☐ NON
Lesquels : .....

▶ Y a-t-il des vulnérabilités particulières ? ☐ OUI ☐ NON
(chemins d'accès masqués...) : .....

▶ Autorisez-vous la Police Municipale à pénétrer dans votre jardin en cas de nécessité ? ☐ OUI ☐ NON

▶ Observations complémentaires *(digicode, nom du voisin obligatoire si interphone, horaire de passage de la personne qui relève le courrier, arrosage, volets ouverts ou fermés, voiture dans la cour etc..) :*

.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e) _____ reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la commune, ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la Police Municipale.

Fait à _____, le _____

Signature du requérant (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Formulaire à remettre en main propre à la Police Municipale avec justificatif de domicile et munis de votre pièce d'identité.

La Police Municipale *se situe derrière la mairie principale (voir adresse ci-contre). Elle est joignable au* ***04.74.33.83.33.*** *Si elle ne peut pas vous répondre, veuillez laisser un message sur la boîte vocale en donnant tous les renseignements nécessaires pour vous contacter, dans le cas contraire nous ne pourrons pas donner suite à vos doléances.*

CONTACT Police municipale :
tél. 04 74 33 83 33

Mairie principale
Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin
1 Square Emile Richerd
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin
Tél : 04 74 33 61 87
mail : mairie@lesavenieres.fr

> Les Finances

Il convient tout d'abord de rappeler que le budget de la commune se décompose en trois budgets : le budget principal et deux budgets annexes (Camping et Boulodrome).

Après l'approbation des comptes de gestion du receveur municipal, le conseil municipal a approuvé **les comptes administratifs de l'exercice 2021.**

Budget annexe du Camping

S'agissant du budget annexe du camping, le résultat d'exploitation de l'année 2021 est déficitaire. Le déficit chronique depuis plusieurs années a été renforcé en 2021 par la crise sanitaire. C'est la raison pour laquelle, la municipalité a décidé de ne pas ouvrir l'établissement pour la saison 2022 et d'engager une réflexion quant à son devenir.

Le conseil a néanmoins approuvé un budget primitif pour l'année 2022 pour permettre l'entretien de cet équipement qui accueillera du 11 au 16 août, le 36ème rassemblement international de side-cars de l'Amicale Sidecariste de France.

Budget annexe du Boulodromme

S'agissant du budget annexe du boulodrome, il est à noter que les recettes ont été impactées par la crise sanitaire. En effet, par délibération du 25 janvier 2021, le conseil municipal a décidé de ne pas recouvrer la redevance de l'année 2020. Par conséquent, le solde de la redevance de 2020 n'a pas été appelé en 2021. Pour l'année 2022, une consultation est actuellement en cours pour renouveler le contrat de délégation de service public qui se terminera le 31 août 2022.

Budget principal

Concernant le budget principal en 2021, les charges de fonctionnement sont globalement en hausse de 0,55% par rapport à celles de 2020. Elle s'explique notamment par la reprise de l'activité après les contraintes sanitaires fortes de l'année 2020.

S'agissant des produits, ils ont globalement augmenté de 2,57% en 2021. Cette hausse s'explique principalement par la levée progressive des mesures liées à la crise sanitaire et la reprise de l'activité (produits des services).

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement est donc positif et permet de dégager une épargne qui sera entièrement affectée à des projets d'investissements.

> Les Charges de fonctionnement

Chapitre	Réalisé 2020	Réalisé 2021
011-Charges à caractère général	1 343 566,13 €	1 438 514,97 €
012-Charges de personnel	2 137 804,45 €	2 347 448,98 €
65-Autres charges de gestion courante	545 188,72 €	459 746,87 €
66-Charges financières	193 347,18 €	173 179,91 €
014-Atténuation de produits	135 834,08 €	135 049,08 €
67-Charges exceptionnelles	9 520,36 €	14 247,55 €
042-Opérations d'ordre - transfert entre sections	417 862,68 €	241 148,61 €
Total	4 783 123,60 €	4 809 335,97 €

> Les Produits de fonctionnement

Chapitres	Réalisé 2020	Réalisé 2021
013-Atténuation de charges	111 759,18 €	81 472,04 €
70-Prestations des services et ventes diverses	212 067,84 €	392 095,54 €
73-Impots et taxes	4 202 470,12 €	4 282 182,57 €
74-Dotations et participations	1 925 222,78 €	2 076 310,15 €
75-Autres produits de gestion courante	144 264,95 €	137 881,05 €
76-Produits financiers	5,81 €	5,49 €
77-Produits exceptionnels	218 065,49 €	22 081,06 €
042-Opérations d'ordre - reprise sur amortissement	3 134,74 €	315,00 €
002- Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
Total	6 816 990,91 €	6 992 342,90 €

Concernant la section d'investissement, les dépenses réalisées et engagées représentent 77% du budget 2021 pour la somme de 4 millions d'euros environ ; ce qui traduit une bonne mise en œuvre des projets inscrits au budget.

Parmi les projets importants de l'année 2021, on peut citer les travaux réalisés sur le patrimoine bâti (accessibilité et sécurité de l'école de Buvin, reconstruction du préau de Veyrins, création d'un columbarium à Ciers...) et sur les voies et réseaux (route des Combes de Parjin, route des Côtes d'Île, chemin du Moulin, route des Leschères, route du Château, chemin du Bigot et route des Bergeronnettes, plateau surélevé de Curtille, chemin Perraud...)

Pour l'année 2022, la section du budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 6 559 900€. L'augmentation (hors virement à la section d'investissement) est maîtrisée à hauteur de 3,41%, c'est-à-dire proche du niveau d'inflation prévue début 2022.

Les nouveaux projets d'investissement sont estimés à 4 995 700€, ce qui porte avec les reports de crédits 2021 (dépenses engagées par un acte juridique comme par exemple un bon de commande, la signature d'un marché ou une délibération) le montant des dépenses à 7 406 000€. Parmi les dépenses, on peut citer le programme de voirie pour 3, 115 millions d'euros et le programme sur les bâtiments et équipements publics pour 1, 875 millions d'euros. Inclus dans ces derniers, figure la maison de service à la population. Il s'agit de construire un bâtiment modulaire adaptable pour accueillir des services à proximité du groupe scolaire de Veyrins-Thuellin. Le projet est estimé à 530 000€ T.T.C. Dans un premier temps, le bâtiment sera dédié à l'accueil de professionnels de santé, dans l'attente de la maison de santé pluridisciplinaires (MSP), projet porté par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD).

Après l'approbation des comptes administratifs et des budgets, le conseil municipal s'est prononcé sur la fiscalité.

Lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu à la séance du conseil municipal du 28 février 2022, les élus se sont majoritairement positionnés pour augmenter la taxe du foncier bâti. Le taux de foncier bâti aux Avenières Veyrins-Thuellin était de 32,63%, très loin du taux moyen départemental qui s'établit à 44,31%.

		Taxe foncière bâti				
COMMUNES	Pop. DGF 2021	FB 2021	FB 2020	Produit fiscal 2020 FB en € par habitant	Produit fiscal par habitant 2020	Produit fiscal moyen de la strate 2020
Les Avenières Veyrins-Thuellin	8127	32,63	16,73	197 €	315 €	501 €
Montalieu-Vercieu	3532	39,04	23,14	264 €	409 €	403 €
Morestel	4622	37,98	22,08	239 €	375 €	460 €
Cremieu	3440	35,60	19,70	256 €	406 €	403 €
Moyenne de la strate				277 €		501 €
Taux moyens Départemental		44,31 €				

source DGCL : taux moyen strate
taux moyens : etat notification 1259 des taux d'impostition
impôts.gouv pour les taux des autres communes : comptes individuels des collectivités

En effet, l'analyse budgétaire et fiscale confiée au cabinet Stratorial, montre que non seulement la fiscalité communale de la commune ne lui assurera pas à terme des recettes suffisantes pour faire fonctionner ses services et investir mais que surtout, la commune est lourdement pénalisée par ses taux d'imposition bas.

En effet, l'effort fiscal communal est pris en compte pour le calcul des dotations de l'État, ressources substantielles pour le budget communal, mais également pour l'attribution de subventions de ses partenaires.

En outre et surtout, la commune est lourdement pénalisée par la suppression de la taxe d'habitation. Le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation pour les communes se traduit par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les communes surcompensées font l'objet d'un prélèvement qui est reversé au profit des communes sous-compensées. C'est le cas de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin en raison de son taux de 7,92%, très inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate (15,22%).

Ce mécanisme de neutralisation des effets de la suppression de la taxe d'habitation sur les recettes des communes se concrétise pour la commune des Avenières Veyrins-Thuellin par l'application d'un coefficient correcteur de 0,819076. Il se traduit par un prélèvement au profit de l'État de plus de 552 921€.

C'est pourquoi, modifier le taux de la taxe foncière bâti, c'est également se prémunir contre une éventuelle réforme de cette taxe, dernier levier fiscal de la commune.

SCHÉMA ILLUSTRANT LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

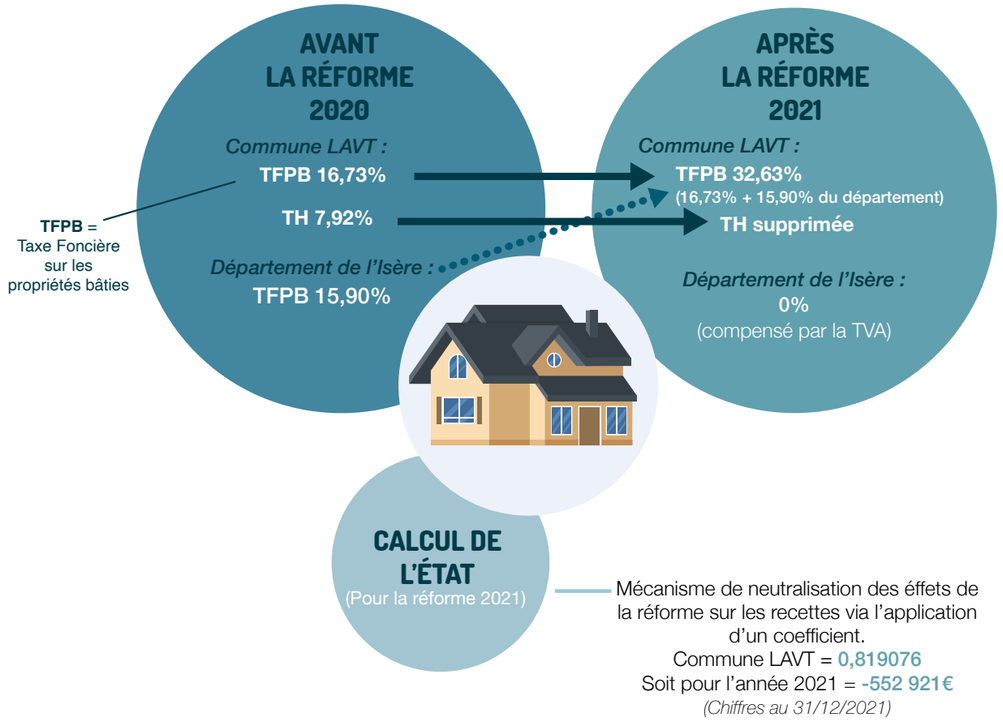

Par conséquent, une mise à niveau de la fiscalité est nécessaire **pour maintenir un niveau de ressources nécessaires pour investir dans des projets structurants,** avoir les moyens nécessaires pour entretenir et valoriser le patrimoine communal, offrir des services municipaux de qualité et enfin et surtout avoir un effort de fiscalité qui ne pénalise pas la commune et ses habitants au regard des politiques des dotations de l'État et des subventions de ses partenaires.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de porter le taux d'imposition du foncier bâti à 37%. Cet ajustement de 4,37 points de la taxe se traduit par une augmentation moyenne de 68 euros par local d'habitation soumis à cette taxe.
Ce taux de 37%, s'il ne comble pas l'écart entre le taux communal (32,63%) et celui de la moyenne départementale (44,31%), le réduit, limitant ainsi progressivement l'impact du coefficient fiscal de la commune sur ses attributions de dotations et de subventions. Il permet en outre d'augmenter sur le moyen terme les ressources nécessaires au fonctionnement des services et à l'investissement.

Lors de la loi de finances pour l'année 2022, l'État a annoncé une revalorisation des bases de 3,4%. Ce pourcentage suit l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) sur un an de novembre 2020 à novembre 2021. Cette augmentation des bases par l'État se traduit par une augmentation de 20 euros en moyenne par local d'habitation.

Concernant l'endettement, au 31 décembre 2021, l'encours de la dette était de 4 535 281€, soit une diminution de 10,72% par rapport à celui du 31 décembre 2020. Le montant de la dette par habitant en 2021 était de 571,91€, inférieur de 20% environ à celui des communes de même strate (802 €).

Le ratio de désendettement était de 1,88 années en 2021. Cette bonne situation de la commune est favorable pour permettre à la commune d'emprunter afin de mener à bien son programme d'investissement de la mandature. Le plan pluriannuel des investissements (PPI) prévoit en effet la réalisation d'emprunt à hauteur de 3 millions d'euros pour réaliser les projets inscrits dans ce dernier.

A ce jour, le recours à l'emprunt n'est pas nécessaire pour équilibrer la section d'investissement du budget 2022. Toutefois, plusieurs éléments ont conduit les conseillers municipaux à recourir à l'emprunt dès 2022 : l'inscription de projets structurants au budget, l'augmentation actuelle des taux d'intérêts et la nécessité de disposer de trésorerie. C'est pourquoi, lors de cette même séance, le conseil municipal a décidé de contracter un emprunt de 1,5 millions d'euros, soit la moitié du besoin d'emprunt inscrit dans le cadre du PPI. Suite à une mise en concurrence, il a été contracté auprès de la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône-Alpes.

> MISE EN PLACE D'UN TERMINAL DE PAIEMENT (TPE)

Prochainement : mise en place d'un nouveau moyen de paiement pour les services offerts aux usagers.

Pour moderniser et faciliter le paiement des services, la commune va se doter du moyen de paiement par carte bancaire avec terminal de paiement.

Les services communaux qui seront dotés d'ici l'été de ce dispositif sont :
- le service de la location des salles communales ;
- le service de la piscine municipale ;
- le service des médiathèques avec un terminal de paiement sur le site des Avenières uniquement.

Les travaux de Voirie

Réfection des enrobés de la Route des Bourbes

Les travaux de reprise des enrobés de la route des Bourbes (1km200) sont désormais terminés.

Afin de réduire la vitesse et sécuriser les carrefours, trois plateaux surélevés ont été créés au niveau des carrefours avec la rue Jean-Jacques Rousseau, la cité Ampère et la route du Greffe.

Le marquage au sol et la mise en place des panneaux de signalisation seront réalisés au début de l'été.

Suite à consultation des entreprises, Spie Batignolles Favier a été retenu pour réaliser les travaux pour un montant de 146 000 € HT.

Route des Bourbes

Réfection de la Route de la Tuilière

La route de la Tuilière est entièrement rénovée.

La structure complète de la chaussée a été reprise sur certains secteurs, préalablement à la réfection du revêtement de cette chaussée, qui s'était fortement dégradée au fil du temps.

Des enrobés à chaud ont été réalisé sur 1.6 kilomètres.

Une déviation de circulation par la route des Contamines a été mise en place pendant toute la durée des travaux.

Le montant des travaux s'élève à 233 000 € HT.

Route de La Tuilière

Défense incendie sur le secteur de Buvin

Les travaux de mise en conformité de la défense incendie de Buvin ont démarré le 25 avril. Deux citernes incendie de 100 m^3 chacune ont été mises en place. Ces citernes sont alimentées par les eaux pluviales de la toiture de l'église.

Une citerne est réservée pour la défense incendie. La seconde est utilisée par la commune pour les besoins en arrosage.

Le Syndicat des eaux des Abrets a profité des travaux pour renouveler le branchement d'eau du cimetière qui datait de 1933.

La conduite de trop plein de la fontaine de Buvin, régulièrement bouchée, a été remplacée.

Suite à consultation des entreprises, PERRIOL TP a été retenu pour réaliser les travaux pour un montant de 110 000 € HT.

Citernes de Buvin

Déplacement du monument aux morts de Veyrins

Le monument aux morts de Veyrins et son poilu ont découvert leur nouvel emplacement, sur la rue jean Vittoz. Les délicats travaux de déplacement du monument ont été réalisés sans encombre par l'entreprise De Villa.

Les aménagements réalisés autour du nouveau site permettent une liaison piétonne sécurisée avec l'espace de centralité de Veyrins. Ceci termine ainsi l'aménagement de cet espace.

L'inauguration du monument s'est déroulée lors de la cérémonie du 8 mai 1945.

Suite à consultation des entreprises, GENEVRAY et la marbrerie DE VILLA ont été retenues pour réaliser les travaux pour un montant de 47 000 € HT.

Gestion des eaux pluviales sur le secteur du Polossat

Les travaux de gestion des eaux pluviales sur le secteur du Polossat débuteront au mois de juillet.
Une déviation de circulation sera mise en place pendant la durée des travaux.
Suite à consultation des entreprises, PERRIOL TP a été retenue pour réaliser les travaux pour un montant de 73 000 € HT.

Travaux dans les bâtiments

Travaux de rénovation des sanitaires de l'école du Mollard Bresson :

Les travaux de rénovation des sanitaires de l'école du Mollard Bresson ont démarré au début des vacances scolaires de février. Après une phase de désamiantage et de déconstruction du second œuvre, la deuxième phase des travaux correspondant au réaménagement intérieur des sanitaires est en cours. Les travaux se déroulent sur les mercredis et les vacances scolaires. Les entreprises sont à l'œuvre pour créer un local ménage, changer les baies vitrées, poser les nouveaux sols carrelés et les cloisons qui accueilleront les ensembles sanitaires. La réception de ces travaux est prévue fin juillet.

Salle des fêtes de Buvin :

La réfection de la façade de la salle des fêtes de Buvin arrêtée début décembre pour cause de météo peu clémente a repris début mai et la fin des travaux est programmée début juillet.

Travaux de démolition du second œuvre de l'ancienne poste :

Le désamiantage de l'ancienne poste est terminé depuis fin avril. Les plinthes, sols souples et fenêtres concernés par la problématique amiante ont été retirés dans les règles de l'art. La phase de déconstruction du second œuvre du bâtiment a été engagée. L'objectif est de décloisonner au maximum le bâtiment pour permettre la projection de différents scenarii de rénovation. Le périmètre de sécurité qui monopolise quelques places de parking côté grand rue est nécessaire pour permettre l'évacuation des déchets et assurer la sécurité des piétons dans cette zone exposée du chantier.

L'actualité du service technique

C'est parti pour la saison de tonte ! Pour les 20 hectares d'entretien sans compter les accotements de trottoirs…

Les plantations et suspensions sont en cours avec 50% de vivaces et 50% d'annuelles, sans oublier le paillage.

Tout cela en effectuant les autres missions incombant au service : préparation des bureaux de vote, réfection de chemins ruraux, maintenance des bâtiments, propreté de la ville et préparation et entretien de la saison piscine.

RÉTROSPECTIVE

> Les actions du CCAS

Après les **visioconférences proposées par HAPPYVISIO** au premier trimestre, le second a été consacré au **thème du sommeil** en partenariat avec le centre de prévention de l'AGIRC-ARCCO.

Ce travail a débuté le 7 avril avec une conférence animée par un gériatre. Une quinzaine de personnes étaient présentes.

Le médecin a ensuite proposé quatre ateliers qui se sont déroulés en avril et mai.

• Des ateliers ont également été animés par **l'association WIMOOV sur le thème de la mobilité.**

Ils se sont déroulés le 14 et le 28 avril. Ils ont permis aux participants de mettre à jour leurs connaissances sur le code de la route.

• Enfin, au cours du mois de mai, le CCAS en partenariat avec l'association SOLIHA (SOLIdaires pour l'HAbitat), a proposé **trois ateliers sur le thème : « Bien chez soi ».**

Ils ont permis aux participants d'avoir toutes les informations et conseils pour améliorer leur habitat au quotidien, en le rendant plus confortable, pratique et économe.

Durant ces trois séances, animées par un professionnel expert de l'habitat, différentes thématiques ont été abordées : les économies d'énergie, l'aménagement des pièces du logement afin de le sécuriser, la facilitation de la vie au quotidien grâce à des accessoires. En outre, il a été précisé aux participants les aides dont ils pouvaient bénéficier, ainsi que les acteurs pouvant les accompagner.

Ces rencontres, interactives et ludiques, ont permis au travers d'échanges de partager des expériences, de se mettre en situation, de découvrir et d'essayer du matériel adapté grâce à l'intervention d'un ergothérapeute.

Le 3 juin, l'association SOLIHA était présente sur le marché avec son camion aménagé en logement. Ce dernier propose des équipements adaptés et sécurisés.

> BON ANNIVERSAIRE !

Monsieur Joseph BILLET a fêté ses 101 ans le 1er avril 2022.

A cette occasion, le CCAS lui a offert un coffret de dégustation.

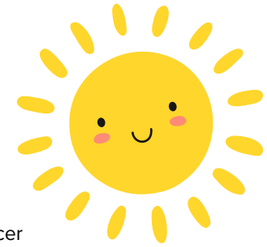

> Canicule

Dans le cadre de sa politique générale de maintien à domicile des personnes âgées, le CCAS offre un service de proximité proposé par la Poste intitulé PROXI VIGIE. Lors du déclenchement du niveau 3 du plan canicule ou du plan grand froid, le facteur, dans le cadre de sa tournée, effectue une visite de prévention à domicile. Ce dispositif gratuit s'adresse aux personnes isolées, en rupture de lien social, d'absence de voisinage et d'éloignement de la famille.

L'objectif de ces visites est de renforcer l'action de vigilance et de maintenir le lien social avec un public fragilisé. Les facteurs sont amenés à rappeler aux personnes les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs ou de grand froid avec la remise éventuelle de documentation, ou bien de lancer l'alerte si nécessaire.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 74 33 87 06 ou à renvoyer en mairie des Avenières ou de Veyrins-Thuellin le coupon réponse ci-dessous.

Je soussigné, Mme/M. . . . . . .
demeurant au

. . . . . .

Numéro de téléphone : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/ __/

souhaite recevoir la visite du facteur lorsque cela est nécessaire
et accepte d'être inscrit au registre PROXIVIGIE

> Le retour du repas des aînés

Après deux années sans repas des Aînés en raison de la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale a le plaisir de remettre à l'honneur les ainés des Avenières Veyrins-Thuellin ainsi que leur conjoint.

Vous avez 75 ans et plus, vous pouvez choisir

- **soit de participer au traditionnel repas organisé**
- **soit de recevoir le colis.**

Le repas des Aînés se tiendra le DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022, à 12 h à la salle Roger Durand à Veyrins-Thuellin.

Le colis sera quant à lui distribué au mois de décembre 2022.

Vous voudrez bien indiquer votre choix en complétant le coupon ci-dessous. Il est à retourner en mairie avant le 1er août 2022. Les personnes inscrites au repas et ayant un empêchement par la suite, devront impérativement prévenir le CCAS de leur absence au 04 74 33 87 06.

Coupon à détacher et à retourner en mairie déleguée des Avenières avant le 1er aout 2022

NOM, prénom :

. . . . . .

Adresse :

. . . . . .

. . . . . .

Merci de cocher les cases correspondantes à votre réponse.

☐ **ASSISTERA au repas du 18 septembre 2022**

(avec le cas échéant,
nom et prénom du conjoint vous accompagnant au repas)

. . . . . .

Noter SVP le n° de téléphone où vous serez joignable

. . . . . .

Si vous n'avez aucun de moyen de locomotion, vous pouvez contacter le CCAS au 04 74 33 87 06

ou

☐ **CHOISIT LE COLIS DE NOEL 2022**

Des nouvelles de la résidence autonomie

La résidence autonomie « la colline aux oiseaux » a procédé à l'élection de son Conseil de la Vie Sociale (CVS) le 8 mars 2022.

Le CVS est un organe destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement. C'est un lieu d'échanges et d'expression.

Il est constitué :

- De trois représentants des résidents élus par les résidents,
- De deux représentants des familles élus par les familles,
- D'un membre du personnel,
- De deux membres du conseil d'administration du CCAS,
- Et à titre consultatif, d'un élu municipal et de la directrice du CCAS.

Il se réunit au minimum 3 fois par an.

La première réunion a eu lieu le 6 avril 2022.

Semaine Petite Enfance

Partout en France, en mars, c'est le rendez-vous des tout-petits. Les structures de la petite enfance se mobilisent pour proposer des activités aux 0-6 ans avec cette année en point d'orgue le carnaval.
La médiathèque s'est associée avec le Relais Petit Enfance, la ludothèque, le périscolaire, Casa bulles, le multi-accueil et le Centre Social pour proposer des animations festives.
Les enfants ont ainsi pu décorer des masques de carnaval, trouver des idées de maquillages et de costumes grâce à une sélection de livres. Un chapiteau de poche était là pour recueillir des bouchons au profit d'une association. Sandra bibliothécaire jeunesse est allée à la rencontre des enfants du périscolaire pour raconter l'histoire de Nico, le petit renard roux. Les enfants ont ensuite créé les peluches des personnages principaux. Elles ont trouvé refuge à la bibliothèque de Veyrins pendant le mois d'avril.

Prix Nord Isère

Depuis 2006 l'association des bibliothécaires du Prix Nord Isère œuvre pour le développement de la lecture publique sur le territoire. Les bibliothèques participantes proposent chaque année cinq sélections d'ouvrages pour les enfants de 3 à 15 ans. Ces livres sont présentés par les bibliothécaires lors des accueils de classes. Ils sont lus par les enfants, puis un vote est organisé afin qu'ils désignent leurs préférés.
Ce projet est proposé chaque année par la médiathèque aux écoles de la commune. Cette année, plus de 450 enfants ont voté pour leur livre préféré entre le 7 et le 14 avril. Tout a été mis en œuvre pour que les enfants puissent voter dans des conditions proches de celles des adultes. Ce vote a eu une signification particulière puisqu'il s'est déroulé pendant la période des élections présidentielles.
Les conseillers municipaux se sont mobilisés aux côtés des bibliothécaires pour guider les enfants dans cette démarche citoyenne.

Partir en Livre

Organisée par le Centre National du Livre sous l'impulsion du ministère de la Culture, Partir en livre est la grande fête du livre jeunesse qui se déroule cette année du 22 juin au 24 juillet.
La médiathèque s'associe cette année au centre social Jean Bedet et à la médiathèque de Corbelin pour proposer une programmation à destination des familles.
Et comme les adultes sont aussi de grands enfants, la soirée d'ouverture leur a été consacrée avec des lectures à voix haute sur le thème des vacances le mercredi 22 juin à 19h à la médiathèque des Avenières.
Les plus jeunes devront attendre d'être en vacances pour participer à une chasse aux trésors à la médiathèque. Elle fera appel à leurs dons de magiciens. Amateurs de potions, de grimoires et de grenouilles réservez votre journée du 12 juillet !
Le centre social et la médiathèque de Corbelin proposeront également de nombreuses animations.

>Ma-Vie-Lia

L'association « Ma-Vie-Lia » a vu le jour en septembre 2021.

Son but est de récolter des fonds pour améliorer le quotidien des enfants hospitalisés pour de lourdes pathologies.
Elle a été créée suite à la leucémie aiguë myéloblastique de notre fille Julia, qui a dû passer sept mois en chambre stérile. Suite à un nouveau bilan, la maladie d'Ollier a été diagnostiquée.
Nous avons pris conscience des besoins des enfants, de leurs familles et des personnels soignants. Nous avons alors eu envie de nous investir pour leur apporter un petit plus qui pourrait améliorer leur quotidien.
Nous espérons vous voir nombreux participer aux futurs événements organisés par l'association !

Jessica et Sébastien ROUSSET
Siège social : 11 impasse des olympiades
38630 Les Avenières Veyrins Thuellin
Tél : 06.61.51.21.12
E-mail : mavielia38@gmail.com

Page de l'association
https://www.facebook.com/Mavilia38/

Page de Julia
https://www.facebook.com/groups/1217507071955164/

> Vie Associative

> Anniversaire du marché des producteurs

Depuis 15 ans, des producteurs vous proposent tous les mercredis de 16h à 19h sur la place de l'Eglise des Avenières des produits locaux de qualité (fromage, fruits et légumes, charcuterie, viande, œufs, miel...).

Le mercredi 4 mai, ils ont fêté l'anniversaire du marché.

A cette occasion, plusieurs animations étaient proposées, comme par exemple un atelier de découverte des abeilles ou encore une initiation à la plantation de légumes, ainsi qu'une tombola.

Des animaux étaient également de la partie pour composer une mini-ferme.

> Retour sur le carnaval

L'édition 2022 du carnaval organisé par le Centre Socioculturel Jean Bedet a été une réussite. Sous un soleil printanier, il a réuni petits et grands lors d'un moment festif et chaleureux.

2022

Calendrier des **fêtes**...

Un vide-grenier est organisé chaque dimanche matin, Place du Champ de Mars

JUILLET 2022

Vendredi 1
• **Collecte de sang**
Amicale donneurs de sang Veyrins Corbelin
Salle Roger Durand - 16h30 à 20h00

• **Spectacle de fin d'année**
Atomik Gym
Salle des fêtes de BUVIN

• **Spectacle de fin d'année**
École et Sou des écoles de Buvin
Salle des fêtes de CIERS

du 1er au 4 juillet
• **Vogue de la SAINT-PIERRE**
Place du Champ de Mars

Dimanche 3
• **Course Cycliste**
Saint-Pierre cycliste
Les Avenières - de 8h00 à 20h00

Vendredi 8
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Mercredi 13
• **Feu d'Artifice**
Parc du Jalérieu

Samedi 23
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Jeudi 28
• **Collecte de sang**
Amicale donneurs de sang des Avenières
Salle des fêtes de Ciers - 16h00-19h30

Samedi 30
• **Fête de la Saint-Julien**
Place de Buvin

AOÛT 2022

Du 11 au 16 Août
• **Rassemblement international du Side-Car**
Camping Couleur Nature

Vendredi 12
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Lundi 15
• **Vide Grenier -La Bricole**
Place du Champ de Mars - de 7h00 à 19h00

Samedi 27
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

SEPT. 2022

Vendredi 9
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Samedi 10
• **Forum des Associations**
Gymnase des Avenières

Dimanche 18
• **Repas des Ainés**
CCAS
Salle Roger Durand

Vendredi 23
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Buvin - 20h00

23-24-25
• **Congrès National**
Société des Volontaires
Salle des fêtes de Ciers - Horaire à confirmer

Dimanche 25
• **Loto**
Amicale donneurs de sang des Avenières
Salle Roger Durand

Vendredi 30
• **Collecte de sang**
Amicale donneurs de sang des Avenières
Salle des fêtes de Ciers - 16h00-19h30

OCTOBRE 2022

Dimanche 2
• **Vide Grenier**
NEFEUNANA
Salle Roger Durand - à partir de 6h00

Samedi 8
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

• **Loto**
Aveython
Salle Roger Durand - horaire à confirmer

Samedi 15
• **Braderie d'automne**
Secours Catholique
Clos des Sœurs - de 8h30 à 13h00

• **Bourse aux Jouets puériculture**
La Bricole
Salle des fêtes de Ciers - de 7h00 à 19h00

Samedi 15 et Dimanche 16
• **Championnat**
Fraternelle Boules Thuellin
Boulodrome de Thuellin et salle Roger Durand - Horaire à confirmer

Vendredi 21
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Samedi 22
• **Assemblée Générale**
Cyclotouristes CTAM
Salle des fêtes de Ciers - 14h00 à 24h00

Dimanche 23
• **Vente tripes, tartes, pain**
Amicale des 3 sirènes
Salle Roger Durand - de 8h00 à 14h00

Vendredi 28
• **Collecte de sang**
Amicale donneurs de sang Veyrins Corbelin
Salle Roger Durand - 16h30 à 20h00

Samedi 29 et Dimanche 30
• **Manifestation**
AVTB
Salle Roger Durand

NOV. 2022

Samedi 5
• **Cinéma**
Salle des fêtes de Buvin - 20h00

Samedi 5 et Dimanche 6
• **Bourse aux livres**
Biodiversité nature en Val d'Huert
Salle des fêtes de Ciers - de 8h00 à 18h00

À partir du 6
• **Vente calendriers**
Amicale des 3 sirènes
sur Veyrins-Thuellin

Dimanche 6
• **Vente de diots/crozets**
GAZ'N GAZ'L
Place de la mairie de Veyrins - de 8h30 à 13h30

Vendredi 11
• **Vide Grenier**
La Bricole
Salle Roger Durand - de 7h00 à 19h00

Samedi 12
• **Concert solidaire**
LOLA, UNE VIE, UN COMBAT
Salle des fêtes de Ciers - à partir de 19h00

Dimanche 13
• **Vente de diots**
Amicale des sapeurs pompiers des Avenières
Caserne sapeurs pompiers les Avenières - de 8h00 à 16h00

• **Loto**
Sou des écoles de Veyrins Thuellin
Salle Roger Durand - Horaire à confirmer

Vendredi 18
• **Campagne de fin d'année**
Secours Catholique
Place du Champ de Mars - marché - de 8h30 à 12h00

• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Samedi 19
• **Théâtre**
AVEYTHON
Salle des fêtes de Ciers - Horaire à confirmer

• **Assemblée Générale**
Croqueurs de pommes
Salle des fêtes de BUVIN

Dimanche 20
• **Vide Grenier**
Sou des écoles de Curtille
Salle Roger Durand - Horaire à confirmer

Samedi 26
• **Inscriptions**
SKI CLUB
Salles de réunions Huert et Bièvre au Champ de Mars - de 9h00 à 17h00

• **Sainte-Barbe**
Amicale des sapeurs pompiers des Avenières
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Dimanche 27
• **Marché de Noël**
La Bricole
Salle Roger Durand - de 7h00 à 19h00

DÉCEMBRE 2022

Vendredi 2
• **Collecte de sang**
Amicale donneurs de sang des Avenières
Salle des fêtes de Ciers - 16h00-19h30

• **Cinéma**
Salle des fêtes de Buvin - 20h00

Samedi 3
• **Sainte-Barbe**
Amicale des 3 sirènes
Salle Roger Durand et caserne - 7h00 à 23h00

• **Inscriptions**
SKI CLUB
Salles de réunions Huert et Bièvre au Champ de Mars - de 9h00 à 17h00

Dimanche 4
• **Loto**
Saint-Julien
Salle des fêtes de Buvin - Horaire à confirmer

• **Arbre de Noël**
NEFEUNANA
Salle des fêtes de Ciers - de 14h00 à 18h00

Jeudi 8
• **Vente de bougies**
Secours Catholique
Boutique solidaire grande rue - 18h00-22h00

• **Fête du 8 décembre**
Grande Rue

Samedi 10
• **Arbre de Noël**
Amicale des sapeurs pompiers
Salle des fêtes de Buvin - 20h00

• **Fête de Noël**
Sou des écoles de Veyrins
Salle Roger Durand - Horaire à confirmer

• **Arbre de Noël**
Secours Catholique
Foyer de Thuellin

Samedi 10 et Dimanche 11
• **Vente diots**
CVTT
Salle des fêtes de Ciers - Horaire à confirmer

Vendredi 16
• **Arbre de Noël**
OLA Football
Salle des fêtes de Ciers - 17h00 à 00h00

• **Cinéma**
Salle des fêtes de Ciers - 20h00

Samedi 17
• **Arbre de Noël Pompiers de Veyrins-Thuellin**
Amicale des 3 sirènes
Foyer de Veyrins - 19h00

• **Loto**
SKI CLUB
Salle des fêtes de Ciers - 19h00

Samedi 31
• **Réveillon solidaire**
Accorderie des Lones
Salle des Fêtes de Ciers - 20h00

JANVIER 2023

Samedi 14
• **Prises de licences**
CTAM Cyclotouristes
Salle des fêtes de Ciers - de 17h00 à 20h30

Samedi 14 & Dimanche 15
• **Boudin à la chaudière**
Amicale des sapeurs pompiers des Avenières
Caserne des pompiers - Parc Jalérieu - 18h00 le samedi à 14h00 le dimanche

AGENDA

Séances du conseil municipal 2022 à 19h30

- 26 Septembre
- 24 Octobre
- 5 Décembre

Séances du conseil communautaire 2022 à 18h00

- 29 Septembre
- 20 Octobre
- 24 Novembre

À NOTER

Commune Les Avenières Veyrins-Thuellin

Contact MAIRIES

Mairie
Les Avenières Veyrins-Thuellin

1, Square Emile Richerd, BP 30028
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél : 04 74 33 61 87
mairie@lesavenieres.fr
→ **www.lesavenieres.fr**

Mairie Annexe
Veyrins-Thuellin

Mairie Veyrins-Thuellin
2, place François Cointeraux
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél. 04 74 33 61 27
mairie@veyrins-thuellin.fr
→ **www.veyrins-thuellin.fr**

Accueil ouvert :

Lundi : **9h - 12h et 13h30 - 17h**
Mardi : **13h30 - 18h30**
Mercredi et Jeudi : **13h30 - 17h**
Vendredi et Samedi: **9h - 12h**

Permanences *Sur rendez-vous*

Affaires sociales : *04 74 33 87 06*
Urbanisme : *04 74 33 87 07*
Affaires scolaires : *04 74 33 87 05*

Accueil ouvert :

Mardi : **9h - 12h**
Mercredi : **9h - 12h**
Jeudi : **9h - 12h**
Vendredi : **9h - 12h**

Police Municipale : *04 74 33 83 33*

ISSN 2681-3327 - Communication municipale Juin 2022
Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin
Directeur de publication et rédaction : Mme. la Maire, M.BOITEUX.
Crédits photos : Mairie et les associations.
Création, maquette : ••• www.tria-design.fr
Impression : Imprimerie MAX PERRIN, Les Avenières Veyrins-Thuellin .

Imprimé sur papier recyclé, 100% origine française, avec encres végétales - Ne pas jeter sur la voie publique , SVP.